



## “Proposition pour le Pilier 5 du Fonds Italien pour la Migration”

United Nations Capital Development Fund (UNCDF)

### 1. ANALYSE DE CONTEXTE

#### Contexte du Pays

Le Niger est un pays continental enclavé avec une superficie de 1.267.000 km<sup>2</sup>, dont les deux tiers sont désertiques. En 2019, la population du Niger était estimée à 22.314.743 habitants<sup>1</sup> (50,1% de femmes et 70% de jeunes de moins de 25 ans). Elle est essentiellement rurale (83,7%), inégalement répartie, et concentrée essentiellement dans les régions du sud du pays à cause des contraintes géographiques et économiques : Zinder (21%), Maradi (20,3%), Tahoua (19,2%), Tillabéry (16%), Dosso (11,9%).

Sur le plan administratif, le Niger est divisé en 8 Régions administratives, 63 Départements et 266 Communes (52 urbaines et 214 rurales).

Le Niger est un pays sahélien avec un climat tropical semi-aride marqué par une longue saison sèche (octobre à avril) et une saison pluvieuse assez courte (mai à septembre). La pluviométrie est caractérisée par une grande variabilité dans l'espace et dans le temps. L'évolution des écarts de la pluviométrie annuelle par rapport à la moyenne annuelle sur la période 1960-2012 (Figure 1 en annexe) est caractérisée par une alternance de séquences moyennes de 5 à 7 ans. Le Niger comprend les zones climatiques suivantes :

- (a) La zone sahélo soudanienne qui représente environ 1% de la superficie totale du pays et reçoit 600 à 800 mm de pluie en moyenne par an ; elle est propice à la production agricole et animale ;
- (b) La zone sahélienne qui couvre 10% du pays et reçoit 300 à 600 mm de pluie en moyenne par an ; elle est propice à l'agro-pastoralisme ;
- (c) La zone sahélo saharienne qui représente 12% de la superficie du pays et reçoit 150 mm à 300 mm de pluie en moyenne par an. Elle est propice à l'élevage transhumant ; et

<sup>1</sup> INS : Projections démographiques du Niger 2035, Niamey, 2016 (<http://www.stat-niger.org/statistique/file/RGPH2012/Niger.pdf>)

(d) La zone saharienne, désertique, qui couvre 77% du pays et reçoit moins de 150 mm de pluie en moyenne par an. On y pratique des cultures irriguées.

Le Niger est confronté aux effets du changement climatique se manifestent par une baisse moyenne de la pluviométrie associée à une mauvaise répartition spatio-temporelle, des températures de l'air de plus en plus élevées, des épisodes de sécheresse plus fréquents, une dégradation notable des terres, et une plus grande fragilité des écosystèmes. Ces effets ont un impact négatif sur son économie et favorise la migration des jeunes (bras valides) et les femmes vers les pays voisins. La dynamique économique du pays, très dépendante de l'agriculture, reste ainsi fragilisée. L'accès aux sources de financement restent encore très limité aussi pour le secteur agricole, que pour les segments de populations rurales. Leur faible niveau d'instruction et de compétences inhibent les initiatives d'appui à l'entrepreneuriat et renforcent davantage l'idée selon laquelle le recours à l'immigration constitue une opportunité de vie meilleure. La population nigérienne, majoritairement jeune et rurale constitue de ce fait une aubaine de recrutement pour les groupes armés.

### Rational du Projet

Les régions de Tahoua (communes d'Abalak et de Tchinta) et de Zinder (commune Kantché) sont les principales régions de départ des migrants nigériens pour aller en Libye et en Algérie. Bien que cette migration soit bien ancrée depuis des années et reste saisonnière, l'une des principales raisons de départ évoquées par les migrants appuyés pour leur retour volontaire est le manque d'opportunité d'exercer une activité économique viable. En effet, ces zones de départ font face à plusieurs défis, en termes de pauvreté et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, étant entendu que les sources de subsistance de ces populations dépendent à 80% de l'agriculture et de l'élevage.

A l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le Niger est confronté aux effets des changements climatiques. Ces changements se manifestent, entre autres par (i) une baisse moyenne de la pluviométrie associée à une mauvaise répartition spatio-temporelle, (ii) des températures de l'air de plus en plus élevées, (iii) des épisodes de sécheresse plus fréquents, (iv) une dégradation notable des terres, et (v) une plus grande fragilité des écosystèmes. Aussi, la dégradation des terres potentiellement cultivables, ainsi que la dépendance des exploitations agricoles du pays de la pluviométrie, rendent le Niger extrêmement vulnérable aux aléas climatiques.

Par ailleurs, la baisse de la productivité agricole, la pratique de plus en plus difficile de l'élevage ainsi que le bouleversement des repères des paysans agriculteurs et éleveurs (dates de semis et de transhumances des animaux) sont aussi des conséquences directes des changements climatiques. Couplées à la croissance démographique, ces conséquences aggravent l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la pauvreté, la surexploitation des maigres ressources naturelles et perturbent les conditions socio-économiques des nigériens et plus particulièrement celles des communautés paysannes.

A cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux services de base, d'opportunités de diversification des modes de vie, de financement pour la réalisation de micro-projets ; ainsi que le manque de culture et d'éducation financières appropriées, qui aggravent la situation de vulnérabilité des populations cibles. Le déploiement d'investissements communaux appropriés pour les populations, la création d'emplois et l'accès à des services financiers et non financiers



contribueraient à stabiliser et à promouvoir des communautés et des économies locales résilientes dans ces zones de départ.

## **2. LEÇONS APPRISSES ET COMPLEMENTARITES**

### **Leçons apprises**

Au Niger, l'UNCDF à travers ses programmes sur la finance inclusive d'une part, et sur les mécanismes de financement de l'adaptation au changement climatique au niveau local (LoCAL) d'autre part, contribue à une meilleure gestion des migrations à travers la promotion d'économies locales plus résilientes et l'accroissement d'opportunités économiques pour les jeunes, femmes et autres groupes vulnérables. L'UNCDF à travers le mécanisme LoCAL intervient sur l'adaptation au niveau sous-national depuis 2011, avec un déploiement démarré en Afrique en 2014. Le mécanisme a été initié et/ou déployé dans 14 pays, bénéficiant à plus de 280 administrations locales représentant plus de 10 millions de personnes. Au Niger, le programme LoCAL a démarré en 2014 avec une phase pilote menée dans deux communes dans la région de Dosso.

La phase pilote a eu des retours positifs, ce qui a conduit le gouvernement et UNCDF à étendre le programme dans le pays. En effet, le programme LoCAL a déjà financé trois cycles de financement pour la réalisation de mesures d'adaptation grâce à une combinaison de subventions dédiées et d'assistance technique tout au long du cycle de planification, mise en œuvre et rapportage, afin de développer, financer et mettre en œuvre des investissements alignés sur les besoins locaux. Un budget d'environ US\$ 600,000 a été déployé et 41 investissements ont été réalisés bénéficiant directement 42,000 personnes dans les deux communes dans les domaines de WASH, agriculture et protection des ressources naturelles.

### **Synergies et programmes complémentaires**

En 2019, UNCDF en coordination avec le Gouvernement du Niger, a rédigé le cadrage pour le démarrage de la Phase II du projet LoCAL, qui a le but de progressivement étendre le mécanisme à des autres communes ciblées. En 2020, LoCAL a établi un partenariat avec NDC Partnership pour porter le nombre des communes supportées à 6 (région de Dosso et Zinder) et pour réaliser une étude nationale sur les risques climatiques localisés dans le pays. Les synergies entre les deux initiatives seront exploitées pour maximiser l'impact dans les communautés bénéficiaires. En outre, UNCDF met en œuvre depuis 2019 dans des localités de Zinder et Tahoua, un programme visant à faciliter l'accès à des services financiers et non financiers dans la perspective de créer des opportunités économiques durables pour freiner l'immigration des jeunes. Ce programme offre de fait, des opportunités de synergie dans le cadrage et la mise en œuvre des activités prévues sur le volet de la finance inclusive.

## **3. RESULTATS ET PARTENARIATS**

### **Objectives attendus et Résultats**

Contribuer au soutien aux moyens d'existence dans les zones de départ des migrants Nigériens en favorisant un développement économique local vert et résilient au climat, la création d'emplois et l'accès au financement.

Les objectives spécifiques sont :



- Stimuler le développement d'économies locales vertes et résilientes aux changements climatiques et des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché.
- Faciliter l'accès à des services financiers digitaux pour le paiement des activités "Cash for training" et développer des contenus d'éducation financière axés sur l'épargne et la gestion de crédit

### Activités Prévues

**Résultat 1 :** Stimuler le développement d'économies locales vertes et résilientes aux changements climatiques et des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché.

*1.1 Renforcer les capacités des communes dans la préparation, budgétisation et gestion de plans de développement locaux de façon participative et sensible au genre pour favoriser la transition vers des économies locales vertes et résilientes.*

#### Activités :

- Des études évaluant les besoins en sensibilisation et renforcement des capacités sont réalisées dans les communes en termes de prise en compte des risques climatiques, de participation et d'inclusion des questions de genre (en termes de production et d'accès aux données météorologiques et analyses de risques climatiques en vue d'informer la planification locale ; support dans la planification, exécution et rapportage).
- Des ateliers de sensibilisation et de formation à destination des communes, des services déconcentrés de l'État et des populations sont organisés en fonction des besoins identifiés.
- Des analyses localisées et spatialisées des aléas climatiques, vulnérabilités et risques sont réalisées (en se basant sur les données disponibles ou en réalisant des études de risques climatiques).
- Une stratégie locale de sensibilisation et de communication pour les populations de communes est développée et mise en œuvre.

*1.2 Mettre en œuvre des investissements locaux verts et résilients à travers la contractualisation communautaire (bénéficiant aux jeunes et aux femmes) et des PME locales.*

#### Activités :

- La planification de l'adaptation de façon participative est renforcée et les investissements à mettre en œuvre sont programmés (ex. estimation des coûts et bénéfices des options d'adaptation, analyses multicritères et sélection des mesures prioritaires, élaboration de programmes d'investissements annuels, études de pré-faisabilité, spécifications des normes techniques).
- La maîtrise d'ouvrage est renforcée et les investissements et mesures d'adaptation sont mis en œuvre, avec un accent sur la contractualisation communautaire (en particulier aux groupements de femmes et des jeunes) et la mise en œuvre par les PME locales.

- Un mécanisme de suivi des investissements et des mesures d'adaptation est mis en place par les communes, avec l'appui des services déconcentrés et des communautés et intégré à la base de données des investissements à travers de la méthodologie "Assessing Climate Change Adaptation Framework" (ACCAF).

Pour chaque pays, un menu d'investissements d'adaptation éligibles est défini en lien avec les analyses de risques climatiques, les mandats des collectivités territoriales, les CDN et/ou NAP et la stratégie du Gouvernement. Au niveau local, chaque collectivité prépare de façon informée par les risques climatiques et de manière participative (ex. communautés, services déconcentrés, conseil communal, société civile, partenaires d'appui) et sensible au genre un programme annuel d'activités d'adaptation conforme au menu d'investissement éligibles, pour financement par les SRCBP.

Les activités se rapportent de façon générale à quatre domaines :

- Le renforcement des capacités de la commune en matière de maîtrise d'ouvrage de l'adaptation ;
- La fourniture de services à la population aux fins de développer sa résilience/adaptation aux changements climatiques ;
- La réalisation de nouvelles infrastructures d'adaptation au changement climatique ;
- La mise à niveau d'infrastructures existantes pour augmenter leur résilience au changement climatique.

*1.3 Déployer un système de subventions basé sur la performance pour faciliter l'accès par les communes à des financements déconcentrés verts et pour l'adaptation aux changements climatiques.*

- Le mécanisme de subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) est déployé (ex. définition et/ou révision du menu d'investissements éligibles ; conditions minimales d'accès ; critères de performance ; circuit financier).
- Les performances des communes en termes de bonne gouvernance et de réponse à l'adaptation sont revues annuellement avec l'implication des partenaires nationaux et d'évaluateurs externes (revues annuelles des performances).
- Les acteurs institutionnels sont appuyés pour l'adoption systématique et l'institutionnalisation du mécanisme, notamment en termes de cadre politique et réglementaire.
- Les acteurs institutionnels bénéficient d'un soutien pour la mobilisation de financements complémentaires (ex. financement par projet de partenaires bilatéraux et multilatéraux, appui budgétaire, ressources domestiques).

**Résultat 2 :** Faciliter l'accès à des services financiers digitaux pour le paiement des activités "Cash for training" et développer des contenus d'éducation financière axés sur l'épargne et la gestion de crédit, dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché

*2.1 Développer des services financiers digitaux pour faciliter le paiement dans le cadre des activités "Cash for training", et permettre ainsi l'accès à des services financiers adaptés.*

Activités :



- Sélectionner des fournisseurs de services financiers digitaux : un processus de sélection transparent et compétitif sera mis en œuvre pour identifier et contracter avec des prestataires capables de fournir des solutions de paiements électroniques, que la FAO pourrait utiliser pour réaliser ses paiements dans le cadre de ses activités de "Cash for training". Le partenaire sélectionnera fournira donc la solution technique que la FAO pourrait utiliser pour effectuer ses paiements Cash for training. A cet effet, UNCDF travaille déjà avec un fournisseur de services financiers digitaux qui pourrait bénéficier d'un avenant pour couvrir cette activité
- Réaliser une étude centrée sur l'humain, qui permettra d'analyser et comprendre les besoins des cibles en lien avec les services financiers digitaux, afin de développer des prototypes de services adaptés aux besoins des cibles, notamment sur les aspects des transferts d'argent internationaux
- Ouvrir des comptes électroniques pour les cibles qui disposent déjà de téléphones mobiles et accroître la pénétration et l'utilisation de services financiers abordables, en particulier la digitalisation des paiements et les transferts monétaires à travers des rencontres de sensibilisation et des animations terrain
- Fournir une assistance technique et une subvention financière au fournisseur retenu pour renforcer le réseau d'agents dans les localités d'intervention, développer un écosystème de paiement digital, optimiser la couverture réseau et mettre en place un mécanisme d'assistance et de prise en charge efficaces des requêtes et réclamations relatives aux services financiers digitaux fournis, de façon accessible via divers canaux (ligne verte gratuite, points services, points relais dans les localités)

## *2.2 Développer des services non-financiers (éducation financière) pour donner l'opportunité aux segments cibles de construire et développer leurs capacités financières*

### Activités :

- Sélection d'un fournisseur de service financier qui bénéficiera d'une assistance technique et d'une subvention pour le développement de contenus d'éducation financière axé sur l'épargne et le crédit. UNCDF travaille déjà sur ce volet avec une institution financière qui pourrait bénéficier d'un avenant pour couvrir ces activités additionnelles
- Réalisation d'une étude HCD qui permettra d'analyser et comprendre les besoins des cibles en termes d'éducation financière et s'assurer que les contenus seront adaptés aux conditions locales des populations (traduits en langue locale, interactifs, tenant compte des sensibilités culturelles locales, adaptés au niveau d'éducation des cibles, etc.).
- Développement d'une application d'éducation financière pour les bénéficiaires du projet. UNCDF travaille déjà avec un partenaire qui pourrait bénéficier d'un avenant pour couvrir cette activité additionnelle.
- Assistance technique pour le développement des modules épargnes et crédits, en cohérence avec les résultats de l'étude HCD : UNCDF participera au déploiement et la diffusion de l'éducation financière en coordination avec les prestataires et supervisera les sessions de formations dispensées dans un premier temps aux agents de l'institutions financière et dans un deuxième temps au bénéficiaires finaux.
- Ouverture de compte d'épargnes pour les bénéficiaires formés en éducation financière, auprès de l'institution financière retenue.

### **Ancrage Institutionnel**

L'ancrage institutionnel du mécanisme LoCAL demeure Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (MESUDD). Ce Ministère dispose ainsi d'une expérience essentielle dans l'appui aux communes pour le lancement du travail, rapide et pratique, et dans la mobilisation des appuis techniques. Les communes recevront ainsi l'appui des services déconcentrés dans les départements concernés.

Le MEDD demeure le gestionnaire des fonds relatifs au développement du mécanisme LoCAL au Niger, c'est-à-dire les coûts opérationnels d'appui aux communes et les coûts de fonctionnement du comité de suivi national.

Le Comité technique LoCAL mis en place par arrêté du ministre de l'environnement assure l'ancrage opérationnel. Il est présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement avec deux vices président le Secrétaire Exécutif du i du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) et le Directeur Général de la décentralisation et des collectivités Territoriales (DGD/CT).

Le canal de financement du LoCAL évolue afin d'en permettre une meilleure intégration au sein du système national de financement existant au Niger, géré par l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT). Cette agence, responsable du du transfert des fonds s'appuiera sur le Comité Technique LoCAL Niger (composé des ministères sectoriels en charge du changement climatique) qui a la responsabilité du calcul des dotations et le respects de conditions minimales. L'ANFICT mandatera les transferts autorisés par le Comité Technique LoCAL, et visés par l'UNCDF.

Sur le volet de la finance inclusive, UNCDF bénéficie d'un ancrage institutionnel au niveau du Ministère des Finances à travers le Secrétariat Exécutif chargé de la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière. La collaboration entre les deux institutions remonte à l'élaboration et la mise en œuvre de la première stratégie nationale de finance inclusive du Niger. UNCDF a également organisé des cadres de renforcement de capacités, fournit des appuis en équipements logistiques et matériels, pour permettre les moyens nécessaires à la mise en œuvre des initiatives et activités prévues dans le cadre de la finance inclusive. L'UNCDF bénéficie également d'un ancrage institutionnel au niveau de la direction régionale de la BCEAO de même qu'au niveau de la direction nationale au Niger, qui a permis d'accompagner la banque centrale dans l'élaboration de politiques et réglementations adaptées, dans l'élaboration de la stratégie régionale d'inclusion financière ainsi que dans la gouvernance et l'implémentation au niveau national de ladite stratégie.

## **4. PROGRAMME ET GESTION DE RISQUES**

### **Risques et des mesures d'atténuation**

<b>Risques</b>	<b>Niveau de Risque (L, M, H)</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
Capacités limitées de communes ciblées	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le système de subventions basé sur la performance incite à la continuité et informe chaque année les besoins en soutien technique et en renforcement des capacités</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Evaluation ex ante des capacités effectuée au niveau local et formation et assistance technique adéquates déployées au début du projet.</li> </ul>
Les projets identifiés et mis en œuvre ne contribuent pas in fine à l'amélioration de la résilience	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le menu d'investissements éligibles est défini lors de la conception du mécanisme, en étroite collaboration avec les parties prenantes du pays. Le menu offre une sauvegarde, mais doit être interprété à la lumière des évaluations localisées et spatialisées des risques climatiques.</li> <li>● Le « ACCAF » (9 composants) sera mis en œuvre dans le cadre du programme pour le monitoring des investissements et bénéfices d'adaptation.</li> </ul>
Utilisation abusive des fonds par des fonctionnaires (mauvaise gestion, corruption ou « clientélisme »)	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le renforcement des capacités met l'accent sur la capacité des fonctionnaires d'utiliser correctement les systèmes gouvernementaux afin d'éviter l'utilisation abusive des fonds.</li> <li>● Les rapports financiers reçus des autorités doivent se conformer aux exigences de qualité prédéfinies pour garantir le décaissement d'une prochaine tranche de fonds.</li> <li>● Les résultats de la bonne gouvernance et de la vérification sont intégrés dans la conception du système SRCBP (sous la forme de conditions minimales pour accéder aux subventions au niveau local chaque année).</li> </ul>
Prototypage des produits financiers et non financiers non alignés aux besoins des bénéficiaires	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>● UNCDF formera les prestataires de services financiers et les assistera dans la mise en œuvre de l'étude HCD, afin de garantir la collecte d'informations pertinentes pour le prototypage des produits</li> </ul>
Connectivité réseau GSM	M	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le fournisseur de services financiers digitaux sera retenu en s'assurant sur la base de la qualité et de la couverture de son réseau GSM au Niger et précisément dans les localités d'intervention.</li> </ul>
Contenus des formations en éducation financière inadaptée/incompréhensible		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les formations et leurs contenus, tiendront compte des résultats de l'étude HCD qui sera menée et qui servira de référence, afin de garantir une réponse appropriée aux besoins des bénéficiaires.</li> </ul>
Risque de disponibilité de téléphones		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les services financiers digitaux concerneront ceux des bénéficiaires qui disposent de téléphones mobiles personnels</li> <li>● Une Demande de fonds supplémentaires pourra être envisagé pour permettre l'acquisition de téléphones pour les bénéficiaires n'en disposant pas</li> <li>● Un mécanisme de Pay-As-You-Go pourra être mis en œuvre pour faciliter l'acquisition de téléphones par les bénéficiaires n'en disposant pas</li> </ul>



## Mécanisme de Coordination et Gestion

Le Partenaire d'exécution dans le cadre de ce projet est le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durables. Néanmoins, UNCDF apportera un appui à la mise en œuvre du projet. Les communes bénéficiaires seront dotées de subvention de résilience climatique basée sur la performance sur la base d'une lettre d'accord signée avec UNCDF.

## 5. CADRE LOGIQUE

	Chaine de Résultats	Indicateurs	Base de Ligne	Cibles
<b>Objectif Générale</b>	Contribuer au soutien aux moyens d'existence dans les zones de départ des migrants Nigériens en favorisant un développement économique local vert et résilient au climat, la création d'emplois et l'accès au financement			
<b>Résultats Spécifiques</b>	<b>Résultat 1 : Stimuler le développement d'économies locales vertes et résilientes aux changements climatiques et des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché</b>	Nombre de communes qui ont entamé une transition vers des économies locales vertes et résilientes grâce à l'intégration de ces domaines dans les plans et les programmes d'investissement locaux	0	3
		Nombre de emplois directes et indirectes créés (désagrégé par sexe et âge)	0	TBD
	<b>Résultat 2 : Faciliter l'accès à des services financiers digitaux pour le paiement des activités "Cash for training" et développer des contenus d'éducation financière axés sur l'épargne et la gestion de crédit, dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché</b>	Nombre de bénéficiaires qui ouvrent et utilisent un compte électronique pour la réception des rémunérations Cash for training	0	TBD
	Nombre de bénéficiaires formés en éducation financière	0	TBD	
	Nombre de bénéficiaires qui ouvrent un compte d'épargne	0	TBD	
<b>Outputs</b>	<b>Output 1 : Renforcer les capacités des communes dans la préparation, budgétisation et gestion de plans de développement locaux de façon participative et sensible au genre pour favoriser la</b>	Nombre de communes qui répondent aux conditions minimales d'accès aux subventions sans mesures correctrices	0	3
		Nombre de personnes bénéficiant	0	TBD

	transition vers des économies locales verts et résilientes.	d'un meilleur accès à des services et d'infrastructure verts et résilients (désagrégé par sexe et communes)		
	Output 2 : Mettre en œuvre des investissements locaux verts et résilients à travers la contractualisation communautaire (bénéficiant aux jeunes et aux femmes) et des PME locales.	Nombre de bénéficiaires du programme de contractualisation communautaire (désagrégé par sexe, âge et communes)	0	TBD
	Output 3 : Déployer un système de subventions basé sur la performance pour faciliter l'accès par les communes à des financements déconcentrés verts et pour l'adaptation aux changements climatiques.	Nombre at valeur d'investissements (co-)financés par les subventions basées sur la performance	0	TBD
	Output 1: Développer des services financiers digitaux pour faciliter le paiement dans le cadre des activités "Cash for training", et permettre ainsi l'accès à des services financiers adaptés	Nombre de bénéficiaires qui ouvrent et utilisent un compte électronique pour la réception des rémunérations Cash for training	0	TBD
	Output 2 : Développer des services non-financiers (éducation financière) pour donner l'opportunité aux segments cibles de construire et développer leurs capacités financières	Nombre de modules d'éducation financière	0	2
		Nombre de bénéficiaires formés en éducation financière	0	TBD
		Nombre de bénéficiaires qui ouvrent un compte d'épargne	0	TBD

## 6. MONITORING ET RAPPORTAGE

UNCDF mettra en place un système permanent de suivi interne, technique et financier du projet et établira régulièrement des rapports d'avancement et des rapports finaux.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et / ou l'accord sera complété par la base de ligne et des objectifs pour chaque indicateur. Le suivi technique et financier quotidien de la mise en œuvre du projet sera un processus continu et fera partie des responsabilités de UNCDF. À cet effet, UNCDF établit un système permanent de suivi interne, technique et financier du projet et élabore des rapports d'avancement réguliers (au moins annuels) et des rapports finaux.

## 7. BUDGET ET DUREE DU PROJET

Le projet a une durée de 12 mois et un budget total de 348 400 Euro. Le détail du budget pour résultat et output est reporté ci-dessous.

Outputs	Budget Fonds Italien	Budget UNCDF	Budget Total	Implémentation (quadrimestriel)			
<b>Résultat 1 : Stimuler le développement d'économies locales vertes et résilientes aux changements climatiques et des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les communes de Abalak, Tchinta et Kantché</b>							
Output 1: Renforcer les capacités des communes dans la préparation, budgétisation et gestion de plans de développement locaux de façon participative et sensible au genre pour favoriser la transition vers des économies locales vertes et résilientes.	-	26 400 €	26 400 €				
Output 2 : Mettre en œuvre des investissements locaux verts et résilients à travers la contractualisation communautaire (bénéficiant aux jeunes et aux femmes) et des PME locales.	137 514 €	-	137 514 €				
Output 3 : Déployer un système de subventions basé sur la performance pour faciliter l'accès par les communes à des financements déconcentrés verts et pour l'adaptation aux changements climatiques.	-	22 000 €	22 000 €				
Output 1: Développer des services financiers digitaux pour faciliter le paiement dans le cadre des activités "Cash for training", et permettre ainsi l'accès à des services financiers adaptés	50 000 €		50 000 €				
Output 2 : Développer des services non-financiers (éducation financière) pour donner l'opportunité aux segments cibles de construire et développer leurs capacités financières	87 514 €		87 514 €				
Levy (1%)	2 970 €		2 970 €				
Frais de gestion (8%)	22 002 €		22 002 €				
<b>TOTAL</b>	<b>300,000 €</b>	<b>48 400 €</b>	<b>348 400 €</b>				